

## Communiqué de presse

### **Créance fiscale en Côte d'Ivoire: Barry Callebaut AG parvient à un accord en bonne entente**

Zurich/Suisse, le 7 janvier 2002 – Barry Callebaut AG, le leader mondial parmi les fabricants de produits de qualité supérieure à base de cacao et de chocolat, est parvenu à un accord en bonne entente avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire concernant la créance fiscale perçue contre sa filiale locale, la Société Africaine de Cacao (SACO).

En mars 2000, la Côte d'Ivoire avait levé cette créance fiscale pour les années 1998-2000 d'un montant équivalent à 247 millions de CHF. SACO a conséquemment rejeté cette créance la considérant comme non justifiée. SACO réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 160 millions de CHF et emploie 500 personnes.

L'accord conclu prévoit des paiements qui sont couverts par des provisions existantes. Ces paiements n'auront pas d'effet négatif sur le résultat de l'exercice 2001/02 (clôture au 31 août) qui se développe bien dans le cadre des prévisions.

Barry Callebaut est confiant que la solution trouvée avec les autorités ainsi que la stabilisation politique en cours en Côte d'Ivoire offrent de bonnes conditions relatives aux activités ultérieures de sa filiale locale.

#### **Contact:**

Ralph Schmitz-Dräger, CFO  
Barry Callebaut AG  
Tél. +41 1 388 61 42  
Fax +41 1 388 61 53

#### **Barry Callebaut:**

*Avec un chiffre d'affaires annuel de 2.5 milliards de CHF, Barry Callebaut est le leader mondial des fabricants de produits de qualité supérieure à base de cacao et de chocolat. L'entreprise transforme 14 pour cent de la récolte mondiale de fèves de cacao, entretient 24 sites de production dans 16 pays et occupe quelque 5'000 collaboratrices et collaborateurs. L'entreprise est subdivisée en quatre secteurs stratégiques: Cacao et approvisionnement (Risk Management, Sourcing & Semi-Finished Products), Chocolat pour clients industriels (Food Manufacturers), Gourmet et Spécialités (Food Service) ainsi que – depuis le mois de juillet 2001 – les Produits pour consommateurs dans des marchés et canaux de distribution sélectionnés (Consumer Products).*

*Barry Callebaut fournit ses produits de cacao et de chocolat à une clientèle comprenant des transformateurs professionnels, tels que les fabricants d'articles de marque mondialement connus, qui utilisent ses produits pour la fabrication de chocolat, de confiseries, de biscuits, de produits laitiers, de crèmes glacées et de céréales de petit-déjeuner, aussi bien que des transformateurs artisanaux, tels que les chocolatiers, confiseurs, hôteliers et restaurateurs. En complément, Barry Callebaut propose également à ses clients des services dans les domaines du développement, de la transformation, de la formation et du marketing.*

*La société holding Barry Callebaut AG est inscrite depuis juin 1998 au tableau du SWX Swiss Exchange (symbole BARN). Le capital-actions entièrement libéré se monte à 517 millions de CHF, subdivisé en actions nominatives d'une valeur nominale de 100 CHF.*